SAINT JULIEN DE CIVRY

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 21 JUILLET 2023 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h30 sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire.

<u>Présents</u>: Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD- Delphine DUCERF - Didier FENEON - Patrice MAILY - Magali MATHIEU - Valérie PILLOUX - Didier ROUX –

Procurations: Joëlle SAMPAIX à Patrice MAILY

Jean-Marc DURY à Didier ROUX

Secrétaire de séance : Delphine DUCERF

Date de convocation: Jeudi 13 juillet 2023

Date affichage: Jeudi 13 juillet 2023

Monsieur le Maire demande si les conseillers municipaux ont pris connaissance du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 22 juin 2023, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande la possibilité de rajouter une délibération :

• Décision modificative no 1

Délibérations:

1/ Nomination d'un Correspondant Incendie et Secours :

Le maire rappelle que dans le conseil municipal, un élu en charge de la sécurité civile n'a pas été désigné. Par conséquent, un correspondant incendie et secours doit être nommé comme interlocuteur privilégié du SDIS sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Il a pour mission l'information et la sensibilisation du conseil municipal et des habitants de la commune sur l'ensemble des questions relatives à la prévention, l'évaluation des risques de sécurité civile, la protection des personnes.

Patrice MAILY est désigné comme correspondant. Et Didier ROUX comme suppléant.

11 Voix pour

2/ Schéma directeur d'assainissement :

Didier ROUX, maire, rappelle que le réseau d'assainissement de la commune est vétuste et il devient urgent de le remettre en état pour notamment des raisons écologiques.

Et il explique que la compétence système épuration sera transférée prochainement à La Communauté de Communes Le Grand Charolais mais il convient de faire réaliser un schéma directeur d'assainissement en préparation des travaux. Ce schéma sera nécessaire pour l'urbanisation future car pour les communes où ces systèmes ne seront pas en capacité (ou aux normes) au moment de l'arrêt du PLUI, les secteurs de développement inscrits seront fermés à l'urbanisation.

Pour aider la commune dans cette démarche, le cabinet SECUNDO a chiffré la prestation.

Le conseil municipal donne son accord sur la mise en œuvre de ce schéma directeur d'assainissement et sur la prestation assistance du cabinet SECUNDO, à la condition toutefois que cette prestation d'assistance soit comme celle de la réalisation du schéma, éligible aux différentes demandes de subventions.

11 voix pour

3/ Autorisation de signature du Maire du marché de travaux dans le cadre de l'opération : Réhabilitation du logement de la mairie :

Dans le cadre de l'opération relative à la réhabilitation du logement de la mairie, l'obligation d'organiser un avis d'appel public à la concurrence selon une procédure adaptée a été lancée avec les lots suivants :



A l'issue de la mise en concurrence et de l'analyse des plis, les offres économiquement les plus avantageuses pour chacun de ces marchés sont :

Lot N°1 - MACONNERIE - GROS ŒUVRE : Entreprise MORAIS - Paray le Monial (21 864.70€)

Lot N°2 - MENUISERIE INT ET EXT : Entreprise : Menuiserie Du Brionnais - Gibles (49 107.49€)

Lot N°3 - PLATRERIE PEINTURE REVT SOL : Entreprise Nuance Peinture – Mâcon (55 852.72€)

Lot N°4 - ELECTRICITE VMC : Entreprise Chetail – Chauffailles (10 768.88€)

Le Maire rappelle que les lots 05 CHAUFFAGE SANITAIRE et 06 CARRELAGE FAIENCE sont infructueux et qu'un appel d'offre a été relancé le mardi 11 juillet 2023 avec dépôt des offres avant le vendredi 21 juillet à midi.

11 Voix pour

4/ Décision modificative no 1 :

Pour les communes ayant fait l'objet d'une hausse du taux sur la taxe d'habitation entre 2017 et 2019 (avant sa suppression) une reprise financière de la différence entre les 2 taux doit être faite pour la partie résidence principale.

Le montant pour notre commune est de 1 737 € à reverser.

Les crédits n'ont pas été prévus au budget 2023.

Il est donc nécessaire de prendre 1 737 € dans les articles « Réseaux » et « Terrain ».

10 voix pour

1 voix contre

Divers:

1/ Point sur le paiement des loyers à mi-juillet :

L'état de paiement des loyers des locataires de la commune est présenté au conseil municipal.

2/ Compte rendu du conseil d'école :

Valérie PILLOUX et Didier ROUX sont allés à la réunion du 23 juin 2023.

Les points suivants ont été abordés :

- 61 élèves inscrits pour la rentrée du lundi 4 septembre (23 élèves à Lugny / 38 à Saint Julien) : les TPS n'ont pas été inscrits car l'effectif de 24 élèves ne doit pas être dépassé.
- Les activités pédagogiques du 3^{ème} trimestre : sortie de toutes les classes à Brancion / spectacle pour kermesse du 3 juin / visite de la déchetterie pour Saint Julien / visite du moulin de Lugny pour les maternelles
- Cycle piscine avec 2 demi-journées par semaine du 6 juin au 6 juillet
- Présentation du nouveau projet d'école
- Travaux dans les locaux : mise en place de plaque affichage dans le bureau, poutre du bac à sable refaite. Une demande de plantation d'un arbre dans la cour et de travaux des 2 salles de classe.

3/ Transport scolaire entre les deux écoles du RPI :

Il sera assuré par le transporteur PEGUET pour l'année scolaire 2023.2024.

4/ Passerelle Pont de Pierre:

Il s'avère que la passerelle est mitoyenne avec la commune de Nochize.

5/ Récupérateur eau : mairie + cimetière :

Une cuve sera installée derrière la mairie et une autre peut être vers la cabane du cimetière.

6/ Cimetière : entretien :

L'herbe a de nouveau envahi le cimetière. Florent est en train de faire les principales allées et une nouvelle corvée sera programmée à l'automne.

7/ Entretien des extincteurs :

L'entreprise SPARA continuera de passer pour contrôler les extincteurs de la mairie.

8/ Comte rendu de la réunion des secrétaires de mairie :

Catherine s'est rendue le mardi 4 juillet à Paray le Monial à une réunion organisée par la Communauté de Communes le Grand Charolais.

Les points suivants ont été abordés :

- Compte rendu de la séance du conseil communautaire du 26 juin 2022
- Annonce de l'audit informatique auprès des 44 communes : passage à Saint Julien de Civry le jeudi 3 aout de 9h à 11h00
- FPIC : L'historique des versements, Les orientations baissières
- Le Plan Intercommunal de Sauvegarde
- Le retour du sondage sur les priorités de la formation des secrétaires de mairie : une première formation sur le cimetière aura lieu fin septembre
- Le logiciel C MAGIC
- Le service de remplacement

9/ Chapelle du Petit Bois :

Un arrêté de fermeture provisoire au public sera affiché le temps des travaux.

10/ Séminaire communautaire du samedi 23 septembre :

Didier ROUX rappelle que chaque élu désirant y participer doit s'inscrire personnellement. Et à cette session, les secrétaires de communes sont également invitées.

11/ Jambon à la broche :

Le coût financier supporté par la commune est de 602 €.

Didier ROUX remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour l'organisation et le bon déroulement de cette journée. Il donne lecture d'un mot de remerciement de l'adjoint en charge de la commune de Prizy.

Questions diverses:

1/2^{ème} naissance:

Le 27 juin à Paray le Monial est née Léonie, 2ème enfant d'Emilie et Sylvain GAUTHERON domiciliés Chemin de Sarre

2/ Fermeture de la mairie pour congés :

Du lundi 7 aout à midi au lundi 28 aout inclus.

Florent, agent communal, sera également absent pour congés du vendredi 28 juillet au mardi 15 aout.

3/ Prolongation de l'arrêt de travail de Laurence Augagneur

Elle passe en conseil médical le 29 août.

Un remplacement est à prévoir pour le 4 septembre 2023.

La séance ordinaire du vendredi 21 juillet 2023 est levée à 23h41.

Jean-Marc DURY à Didier ROUX

<u>Prochaine réunion du Conseil Municipal à 20h30 :</u> <u>Jeudi 21 septembre 2023</u>

Didier ROUX Valérie PILLOUX Patrice MAILY Serge BERTILLOT Valérie AUPECLE Armand BRIGAUD Delphine DUCERF Jean-Marc DURY **Didier FENEON** Magali MATHIEU Joëlle SAMPAIX Procurations: Joëlle SAMPAIX à Patrice MAILY